



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de Preissac tiendra une séance spéciale le lundi le 14 décembre 2020 à 20 h, au 16 rue des Rapides, Preissac afin d'adopter le budget pour l'année 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget, le programme des immobilisations conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Preissac ce 3<sup>ème</sup> jour de décembre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

*Gérard Pétrin*

Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.0 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3<sup>ème</sup> jour de décembre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

*Gérard Pétrin*

---